

CHARTRE D'ENGAGEMENT

AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

GRAND BERGERACOIS



Le Conseil de Développement à vocation à :

- Contribuer au débat collectif dans un esprit d'ouverture, en allant rechercher l'intérêt général et en s'écartant de tout jeu partisan ;
- Etre un lieu d'échanges et de concertation et être force de proposition en lien avec l'ensemble des habitants et des acteurs du territoire ;
- Un espace de dialogue **bienveillant** et de débat apaisé pour les acteurs locaux ;
- Centrer la réflexion sur l'intérêt général dans un souci de solidarité ;
- Favoriser la mutualisation des idées et l'émergence d'initiatives novatrices ;
- Veiller au respect de l'éthique du débat, du respect des différences, de la qualité de la relation aux autres et de la convivialité.

Membre du conseil de développement du Grand Bergeracois, je m'engage à :

- Respecter la vocation du Conseil de Développement, détaillée dans le paragraphe ci-dessus ;
- Participer aux groupes de travail et aux plénières du Conseil de Développement ;
- M'investir dans la connaissance des thématiques abordées ;
- Assumer ma libre parole en tant que personne physique et respecter l'expression de chacun lors des débats, ce qui n'exclut pas les propos opposés ou contradictoires ;
- Restituer, communiquer et faire connaître largement les thèmes de travail et avis proposés, dans le respect de la discrétion des débats ;
- Ne m'exprimer au nom du Conseil de Développement que sur mandat explicite de ce dernier ;
- M'engager à être membre du conseil de développement jusqu'à la durée du mandat (élections 2026).

Les candidats au Conseil de Développement déclarent :

- Être domiciliés ou travailler sur le territoire du Grand Bergeracois
- Ne pas être élu dans un conseil communautaire

Je soussigné(e) -----m'engage à participer au Conseil de Développement du Grand Bergeracois et à respecter la charte ci-dessus.

Date et signature (Indiquer la mention « lu et approuvé »)

